



Avis public

Aux citoyens de la Municipalité du Canton de Melbourne

Province de Québec
Municipalité du Canton de Melbourne
Canada

2025-11-10
19 h 30

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 10 NOVEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 10 NOVEMBRE 2025 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE DOUGLAS MORRISON, MAIRE.

Calendrier des séances 2026 : 2025-11-10, 20 **Attendu que** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires de la prochaine année, en y fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Nicolas Moore, et résolu à l'unanimité que les séances ordinaires du conseil débutent à 19 h 30 et que le calendrier s'établisse comme suit :

12 janvier (lundi)	2 février (lundi)
9 mars (lundi)	7 avril (mardi)
4 mai (lundi)	1 juin (lundi)
6 juillet (lundi)	10 août (lundi)
8 septembre (mardi)	5 octobre (lundi)
2 novembre (lundi)	7 décembre (lundi)

Qu'un avis public du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière.

Donnée à Canton de Melbourne, le 11 novembre 2025.

Cindy Jones, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Adopté

CERTIFICATION DE PUBLICATION (art. 148 C.M.)

Je soussignée **Cindy Jones**, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Canton de Melbourne, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2025, aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 novembre 2025.

Directrice générale et greffière-trésorière